

Colloque organisé dans le cadre du projet ANR BDL 1795-1932

Mardi 11 décembre 2018

Salle J. - F. Denisse, Observatoire de Paris

Le Bureau des longitudes au prisme de ses procès-verbaux (1795-1932)

Les procès-verbaux des séances du Bureau des longitudes sont constitués des notes manuscrites (puis dactylographiées) rédigées par le secrétaire et adressées au ministre de tutelle. Ces notes portent sur les questions scientifiques et techniques débattues durant les séances, sur l'élection des membres, sur la correspondance reçue et envoyée, ainsi que sur les différents sujets destinés à être publiés dans les trois publications dont le Bureau a la charge : la *Connaissance des temps*, l'*Annuaire du Bureau des longitudes* et les *Annales du Bureau des longitudes*. Les procès-verbaux permettent d'étudier, sur la longue durée, l'évolution de ses activités en astronomie, géodésie, géophysique, navigation, métrologie, etc. Ils contiennent également de nombreuses lettres inédites, des études scientifiques et techniques reçues et/ou rédigées par ses membres, des pré-études soumises à l'appréciation du Bureau avant leur éventuelle publication, ainsi que des travaux qui n'ont jamais été publiés. Ce corpus de 22.000 feuillets est accessible en ligne (<http://bdl.ahp-numerique.fr/>). Il offre à l'historien de nombreuses pistes pour comprendre comment furent administrés les savoirs scientifiques et technologiques en France depuis la fin du 18^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle.

Le colloque *Le Bureau des longitudes au prisme de ses procès-verbaux (1795-1932)* est organisé dans le cadre du projet ANR BDL 1795-1932 (<https://histbdl.hypotheses.org/a-propos>). Il vise à exploiter et à valoriser des archives numérisées, les procès-verbaux des séances du Bureau des longitudes, dans toute leur diversité thématique.

Nous invitons les conférenciers à proposer des communications courtes (20 minutes) centrées sur un ou plusieurs procès-verbaux du Bureau des longitudes. Tout type d'intervention est la bienvenue, qu'elle porte sur la création du Bureau des longitudes en 1795, sur sa séparation avec l'Observatoire de Paris en 1854, sur son développement sous le Second Empire, sur le rattachement des observatoires de province aux facultés des sciences ou encore sur les périodes de Guerre (1870, 1914-1918). Il en va de même pour d'autres sujets d'études : astronomie coloniale, circulation des instruments, parcours d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs, activités éditoriales, études comparatives, analyses disciplinaires (géodésie, métrologie, météorologie, calcul de la différence de longitude, télégraphie avec et sans fil, astronomie), etc.

Ce colloque débouchera sur la publication d'un ouvrage collectif en 2020. Il consistera en une édition critique et commentée d'une sélection de procès-verbaux représentatifs de l'évolution historique de cette institution.

Les propositions de conférences, comportant un titre et un court résumé, doivent être envoyées avant le 20 septembre 2018 à Martina Schiavon (martina.schiavon@univ-lorraine.fr) et à Laurent Rollet (laurent.rollet@univ-lorraine.fr).